Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213502164-20260321-26_35-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARTHENAY DE BRETAGNE -35850-

L'an deux mil vingt six le vingt et un mars à dix heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle du conseil sous la Présidence de Monsieur Philippe RIVOAL, le plus âgé des membres du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant Khalil BETTAL.

Date de convocation : 17 mars 2026	Nombre de conseillers en exercice : 19
Date d'affichage : 17 mars 2026	Nombre de conseillers présents : 15
	Nombre de conseillers votants : 18

Présents : LE GALL Philippe, BRUN Annelise, CANTIN Alexandre, POMMEREUL Gaëlle, MOUTOUSSAMY Philippe, BILLAUD Audrey, SAVIN Jacky, MOREAUX Pascal, LESNE Angélique ,SCHWOB Sandrine, GORIEUX -LOUAPRE Anne-Lise, RIVOAL Philippe, THOUVENIN Ludovic, PICOIS Angélique, LOTTON Alexandre.

Absents excusés : DELANDHUY Matthieu (pouvoir à Brun Annelise), COURDE Vivian (pouvoir à Moutoussamy Philippe), GRAVELEAU Benjamin (pouvoir à Cantin Alexandre).

Absents non excusés : O'BEIRNE Lisa

POMMEREUL Gaëlle a été élue secrétaire de séance

N°26-35 ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Monsieur le Maire rappelle que les Adjoints au Maire sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal.
Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.
Aussi, si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Un appel à candidatures est effectué.

Il est constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'Adjoints au Maire est déposée.
Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence du benjamin et du doyen de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213502164-20260321-26_35-DE

Monsieur le Maire proclame les résultats :
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : dix-huit
- nombre de bulletins nuls ou assimilés : zéro
- suffrages exprimés : dix-huit
- majorité requise : neuf

La liste de Madame BRUN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, sont proclamés Adjoints au Maire et prennent rang dans l'ordre de la liste, telle que présentée :

⇨ 1er adjoint BRUN Annelise
⇨ 2ème adjoint CANTIN Alexandre
⇨ 3ème adjoint POMMEREUL Gaëlle
⇨ 4ème adjoint MOUTOUSSAMY Philippe
⇨ 5ème adjoint BILLEAU Audrey

Pour extrait conforme
Le Maire
Philippe LE GALL